



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de Ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des citoyens ce 13^e jour du mois de juin 2016, à 19 heures sous la présidence de son Honneur le maire, Monsieur Paul-Arthur Blais.

Sont présents : Mme Gina Samson , MM Rémi Whittom, Christian Grenier
Alain Delarosbil, Frédéric Delarosbil, Hébert Huard

Est également présents Monsieur Paul Langlois, directeur général et greffier,

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, ouvre la séance à 19 heures 05 et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

2016-04 2- CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, constate que le quorum est atteint.

2016-06-110 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux des assemblées du 9 et 18 mai 2016
5. Dépôt de document ou de correspondance
6. Autorisation du versement de la subvention au Festival du Crabe
7. Protocole d'entente à la faveur d'Unipeche-MDM
8. Résolution pour le programme du Fonds d'Actions et d'Initiatives Régionales
9. Résolution autorisant les après-midis sur la Galerie
10. Résolution pour ouverture d'une marge de crédit pour le complexe sportif;
11. Adoption des comptes à payer
12. Suivi du budget
13. Rapport des conseillers
14. Affaires nouvelles
15. Période de questions des citoyens au président du conseil
16. Levée de la séance

Il est proposé par **Monsieur Christian Grenier** que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2016-06- 111 4- ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 9 ET 18 MAI 2016

Il est donc proposé par **Monsieur Hébert Huard** et résolu que les procès-verbaux du 9 et du 18 mai 2016 soient adoptés tel que rédigés.

Adoption unanime

Le président de l'assemblée suspend la dite assemblée pendant quatre (4) minutes afin de s'enquérir de documents

2016-06

5- . DÉPÔT DE DOCUMENT OU DE CORRESPONDANCE

- **Dépôt et lecture d'une lettre du Ministère des Transports (Canada) l'honorable Marc Garneau**
- **Dépôt et lecture d'une lettre de la Ministre responsable des Aînés, Madame Francine Charbonneau**

2016-06-112

6 - AUTORISATION DU VERSEMENT DE LA SUBVENTION AU FESTIVAL DU CRABE POUR SA DIXIÈME ÉDITION

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Paspébiac a reçu le bilan de l'édition 2015;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu les prévisions budgétaire de l'édition 2016 tel que spécifié dans la résolution 2014-03;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** et appuyé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** d'autoriser le service de trésorerie à verser la somme de dix mille dollars (10 000\$) au conseil d'administration du Festival du Crabe toujours sous les modalités de la résolution 2014-03.

Adoption unanime

2016-06-113

7 - PROTOCOLE D'ENTENTE A LA FAVEUR DE UNIPECHE-MDM

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Unipêche- MDM utilise depuis plusieurs années une propriété du ministère québécois des Ressources naturelles lui donnant accès à un approvisionnement en eaux salées;

CONSIDÉRANT QUE la propriété en question a été cédée à la Ville de Paspébiac par ledit ministère;

CONSIDÉRANT QUE la direction de l'usine réclame l'accès à la propriété pour des fins d'approvisionnement de l'eau de la Bais-des-Chaleurs;

CONSIDÉRANT QUE la propriété ciblée est également sur un site appartenant à la Ville de Paspébiac soit sur le lot 5 235 494 ;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation d'une propriété publique par un intérêt privé doit fait l'objet d'une entente

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** et appuyé par **Monsieur Christian Grenier** que le conseil municipal mandate la direction générale afin d'établir un protocole d'entente (voir par bail emphytéotique) visant à permettre au propriétaire actuel de Unipêche-MDM d'avoir accès à la propriété situé sur le lot afin d'assurer un approvisionnement en eau salée et qu'une copie de la dite entente soit transmise au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques.

Monsieur Frédéric Delarosbil se retire, et ne participe pas aux délibérations et au vote.

Adoption unanime

2016-06- 114

8 – RÉSOLUTION FAIR

CONSIDÉRANT QUE le programme du Fonds d’actions et d’initiatives régionales est de nouveau en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Paspébiac a déposé un projet pour y avoir accès et profité des sommes qui y sont associées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Monsieur Hébert Huard** et appuyé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** que le conseil municipal autorise la direction municipale à déposer ledit projet et autorise le directeur général, Paul Langlois à signer les documents et formulaires requis pour bénéficier du programme FAIR

Monsieur Alain Delarosbil se retire, et ne participe pas aux délibérations et au vote.

Adoption unanime

2016-06-115

9 - RÉSOLUTION LES APRÈS-MIDI SUR LA GALERIE

CONSIDÉRANT QUE le Site Historique du Banc-de-Pêche souhaite tenir quatre après-midi de spectacles et de chansons au cours de la saison estivales 2016;

CONSIDÉRANT QUE le Site Historique, en vertu du règlement sur le bruit et les nuisances actuellement en vigueur, a besoin de l’autorisation du conseil municipal pour tenir ces activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Madame Gina Samson** et appuyé par **Monsieur Christian Grenier** que le conseil municipal autorise le Site Historique à tenir quatre manifestations musicales sur son site lors de la saison estivale 2016.

Adoption unanime

2016-06-116

10 – RÉSOLUTION POUR OUVERTURE D’UNE MARGE DE CRÉDIT POUR LE COMPLEXE SPORTIF;

CONSIDÉRANT QUE la nécessité de réaliser un emprunt relais dans le cadre du projet du Complexe sportif;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Paspébiac a adopté un règlement d’emprunt, le règlement d’emprunt 2015-417 et qu’il a été approuvé par la population, le conseil municipal et le Ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du Territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** appuyé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** que la Ville de Paspébiac autorise Madame Annie Chapados, trésorière et Monsieur Paul Langlois, directeur général à faire un ou des emprunts temporaires à la Banque Laurentienne pouvant représenter un maximum de 50

% des dépenses admissibles dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase II, afin de financer les opérations dans le cadre du projet de construction du Complexe Sportif.

Cet ou ces emprunts temporaires seront remboursés à même les entrées de fonds et sont conformes à l'article 569 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Que Monsieur Paul-Arthur Blais, maire ou en son absence, le maire suppléant et Madame Annie Chapados, trésorière ou Monsieur Paul Langlois, directeur général soient mandatés pour signer tout document relatif à ce dossier et de procéder à une ouverture de compte bancaire à la Banque Laurentienne spécifique au projet du Complexe Sportif.

Adoption unanime

2016-06-117 11 – ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** et appuyé par **Madame Gina Samson** et résolu que les comptes à payer pour le mois de mai 2016 au montant de **trois cent soixante-quatre mille trois cent cinquante-deux dollars et soixante-quatorze (364 352.74\$)** soient approuvés pour paiement.

Adoption unanime

2016-06-118 12 – SUIVI DU BUDGET

Il est proposé par **Monsieur Christian Grenier** et appuyé par **Monsieur Alain Delarosbil** résolu que le rapport « État des activités financières » en date du 30 mai 2016 soit adopté.

Adoption unanime

2016-06 13 – RAPPORT DES CONSEILLERS

Christian Grenier, siège no 2 :

Dans son rapport mensuel, Monsieur Grenier a résumé les interventions du service de sécurité incendie en mai, informé l'assemblée de la signature prochaine d'une entente inter-municipale sur le déploiement du service de sécurité incendie. Sur la Festival du Crabe, il a invité la population à se procurer les passeports pour participer au festival et profiter des rabais en cours tout en indiquant que la première activité sera la tenue d'un bingo à la salle paroissiale. Il a mentionné que le projet du Complexe sportif progressait et que les travaux s'amorceront vers la fin juin début juillet. Sur le dossier du camping municipal, les réunions ont été tenues et le projet d'augmenter le nombre de sites pour l'accueil campeurs est toujours à l'étude. Finalement Monsieur Grenier adresse, au nom du conseil les félicitations pour le succès obtenu lors de la cinquième édition du Rodéo professionnel tout en soulignant le travail des bénévoles.

Alain Delarosbil, siège no 3 :

Dossier camping : Monsieur Delarosbil explique que le nombre de sites au camping sera fonction de la capacité du réseau sanitaire, donc pour l'instant limité à 82 sites comme maximum. De plus il a fait mention que la liste d'attente pour les saisonniers est toujours importante en nombre. Il a invité l'auditoire au Grand Bazar prévu pour le 18 et 19 juin à l'aréna municipal et finalement il a indiqué avoir participé aux différentes réunions et rencontres des membres du conseil au cours du dernier mois.

Gina Samson, siège no 6 :

Madame Samson a d'abord abordé le dossier du Comité de suivi de la politique culturelle auxquels les membres ont tenu une réunion le 16 mai, où il a été question d'un bottin d'artistes artisans et organismes culturels et artistiques. Sur le dossier du Site historique, Madame Samson a informé l'auditoire qu'environ 400 personnes ont participé au premier déjeuner de la saison.

Qu'un mat sera installé aux couleurs de Jersey et à inviter les gens de la région à participer aux festivités et à la programmation du 250^e anniversaire de Charles Robin. Sur les activités du Centre culturel, Madame Samson a invité les gens aux spectacles des Belles Sœurs de la Troupe La Descendance qui se produira au Centre culturel à compter du 9 juillet.

Hébert Huard, siège no 5 :

Monsieur Huard a indiqué que ses vacances passées à l'extérieur avaient limité ses présences et qu'un rapport plus détaillé de ses activités serait donné le mois prochain

Frédéric Delarosbil, siège no 4 :

Monsieur Delarosbil a tenu à féliciter, au nom du conseil municipal, les dirigeants et bénévoles qui ont assuré le succès de la cinquième édition du Rodéo professionnel de Paspébiac. Il a terminé en souhaitant à tous une bonne soirée.

2016-06 14 – AFFAIRES NOUVELLES

2016-06 15 – PÉRIODE DE QUESTIONS ADRESSÉES AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE

Messieurs Jean Pierre Beaudry Adolphe Horth se sont adressés au président de l'assemblée avec des questions portant sur les sujets de l'ordre du jour de l'assemblée.

2016-06-119 16 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** que la séance soit levée. Il est 20 h 17.

Paul-Arthur Blais, maire

Paul Langlois, greffier